

Communiqué de presse

Paris, le 17 novembre 2008

Prévoyance & Santé des TNS

Solly Azar Assurances lance PROspectiv', gamme dédiée pour les jeunes créateurs d'entreprises et les indépendants

En France, 321 000 entreprises ont été créées en 2007, dont 87 % démarrant sans salarié*. Pour cette population de Travailleurs Non Salariés, s'installer à son compte est le plus souvent vécu comme une course d'obstacles au cours de laquelle l'équipement en termes de santé et de prévoyance est négligé, quand il n'est pas ignoré en raison de la multiplicité d'offres surdimensionnées et prohibitives.

C'est pour apporter une réponse simple économique et sur mesure à ces TNS et principalement aux artisans, commerçants et jeunes entrepreneurs que Solly Azar Assurances, créateur depuis 30 ans de produits d'assurances atypiques et originaux, lance PROspectiv' : une couverture globale accessible en termes de tarifs, suppléant efficacement les faibles indemnités de leur Régime Obligatoire et leur permettant ainsi de se consacrer librement au lancement ou à la poursuite de leur activité professionnelle

Solly Azar s'est concentré sur l'attractivité des tarifs, la simplification maximale des formalités de souscription et sur la modularité de sa gamme : les TNS ont effectivement la possibilité de choisir leur niveau de prestation à l'intérieur de chaque produit : choix du montant des indemnités, de la durée d'indemnisation, du niveau de franchise, etc....

Les Travailleurs Non Salariés bénéficient également d'un tarif sur mesure établi en fonction de leur âge, de leur statut, de leur profession et des garanties choisies.

En dehors de PROspectiv' Chômage (couverture inédite en cas de chômage par suite de dépôt de bilan de l'entreprise permettant aux créateurs d'entreprise et repreneurs d'accéder immédiatement aux prestations sans majoration de tarifs), chaque contrat peut être souscrit indépendamment des autres. La souscription couplée occasionne des avantages tarifaires.

**sources INSEE Première n°1172 - janvier 2008*

La gamme PROspectiv' est composée de 5 offres

PROspectiv' Chômage : une couverture inédite en cas de chômage par suite de dépôt de bilan de l'entreprise

N'étant pas salariés, les TNS n'ont droit à aucun revenu de substitution en cas de perte d'emploi consécutive à un dépôt de bilan. En 2007, les défaillances d'entreprise ont augmenté de +5 ans, soit plus de 49.000 faillites. Les jeunes entreprises restent fragiles avec 50% des dépôts de bilan concernant des entreprises de moins de 5 ans.

PROspectiv' Chômage est le 1er contrat sur le marché à permettre aux créateurs d'entreprise et repreneurs d'accéder immédiatement aux prestations sans majoration de tarifs. Le contrat ne comporte aucune franchise, l'indemnisation démarre dès le 1er jour qui suit la date du dépôt de bilan.

PROspectiv' Maintien des revenus : compenser la perte de revenus en cas d'arrêt de travail

En cas d'arrêt de travail, les commerçants et les artisans perçoivent une indemnité de remplacement limitée à 50% de leur revenu. C'est un contrat indispensable pour les professions libérales du conseil (et de manière générale toutes celles qui relèvent de la CIPAV) ne peuvent prétendre à aucune prestation. Contrat assure versement de prestations forfaitaires en cas d'incapacité temporaire totale de travail.

PROspectiv' Frais généraux : garantir la pérennité de son entreprise en cas de longue période d'inactivité

Contrat complémentaire du précédent, et qui permet une prise en charge des frais fixes et permanents de l'entreprise en cas d'arrêt de travail : loyers, taxes, salaires, facture d'électricité, ou de téléphone, etc.....

PROspectiv' Décès : un capital pour ses proches à partir de 1,30 euros /mois

Couverture garantissant le versement d'un capital entre 10.000 euros et 50.000 euros en cas de décès ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie. Aucun délai de carence, la garantie prend effet immédiatement.

PROspectiv' Santé : complémentaire santé haut de gamme ajustée au profil santé des TNS

Complémentaire haut de gamme et sur mesure accordant de nombreux avantages tarifaires et des exclusivités spéciales familles. Automédication remboursée et prise en charge de nombreux actes de prévention, etc....



Relations Presse - Groupe Solly Azar
Marie-Laure Merville
Tel : 01.40.82.81.14
e-mail : mlmervil@sollyazar.com



Le Groupe Solly Azar

30 ans après sa création, Solly Azar est aujourd'hui devenu un Groupe, exerçant ses compétences sur deux métiers, une activité historique de courtier grossiste et, parallèlement, un savoir-faire de courtier services, apporteur de solutions en marque blanche pour des partenaires grands comptes et des courtiers spécialisés :

- **Solly Azar Assurances** regroupe les activités historiques de courtier grossiste (Solly Azar Assurances, Santé et Vie et Risques Spécifiques)
- **Solly Azar Solutions** regroupe les activités de courtier services spécialisé en gestion pour compte de tiers.

En pratiquant ces deux activités complémentaires, Solly Azar est fidèle à sa Vocation: **être créateur permanent et apporteur de solutions simples, originales et pertinentes dans le monde de l'assurance.**

Le Groupe Solly Azar enregistre pour 2007 un Chiffre d'Affaires consolidé de 62,4 millions d'Euros et comprend 400 collaborateurs.

Le Groupe Solly Azar est filiale du Groupe VERSPIEREN 1^{er} courtier français indépendant.

A propos de Solly Azar Assurances

La spécificité de Solly Azar, en sa qualité de courtier grossiste, est de concevoir et placer auprès des compagnies des produits originaux à destination de clientèles ciblées généralement peu ou pas couvertes par les offres standards, avec pour objectif d' " être là où les autres ne sont pas ". C'est ce que l'on appelle une stratégie de " niche ". La signature de Solly Azar, " Assurément différent ", conforte cette position atypique sur le marché, d'assureur de complément. Le sens de l'innovation et de la créativité est reconnu et reste l'un des atouts majeurs de la société.

Solly Azar est aujourd'hui le 2^{ème} courtier grossiste français et commercialise principalement ses produits d'assurance à travers un réseau national de 8.000 intermédiaires en assurance.

A propos de Solly Azar Solutions

Son activité de courtier services permet au Groupe Solly Azar de mobiliser des ressources spécifiques pour le compte de ses clients (MMA, Eurofil, LCL, SwissLife...) de la conception de produits à la gestion des contrats.

Solly Azar Solutions bénéficie d'une expérience de plus de 15 ans dans le domaine de la gestion pour compte de tiers et du savoir-faire du Groupe Solly Azar en matière d'élaboration de produits et d'application des nouvelles technologies à la souscription et à la gestion des contrats d'assurance : ingénierie produit, accompagnement marketing et commercial, vente à distance, plates-formes de gestion et centres d'appels, outils technologiques sur mesure...



Groupe Solly Azar
SAS au capital de 200 000 euros, 353 508 955 RCS Paris.
Société de courtage d'assurances. Siège social : 60, rue de la Chaussée d'Antin, 75439 Paris Cedex 09 n° ORIAS 07 008 500 -
www.orias.fr
www.sollyazar.com